



VILLE D'ESSERT

FICHE DE DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE
2022/2023

Dossier reçu en mairie le :

Les fiches d'inscription ainsi que les pièces justificatives sont à transmettre **PRIORITAIREMENT** par voie dématérialisée à l'adresse mairie@essert.fr

En cas d'impossibilité, vous pouvez les transmettre par courrier postal en **DEUX** exemplaires à :

MAIRIE D'ESSERT
INSCRIPTION SCOLAIRE 2022-2023
PLACE DE LA MAIRIE
90850 ESSERT

Renseignements concernant l'enfant			
Nom		Date de naissance	
Prénoms		Lieu de naissance	
Sexe :			
Adresse			

Renseignements concernant le père de l'enfant		Renseignements concernant la mère de l'enfant	
Nom		Nom d'usage	
		Nom de Jeune fille	
Prénoms		Prénoms	
Adresse domicile		Adresse domicile	
Profession		Profession	
Adresse professionnelle		Adresse professionnelle	
Téléphone personnel		Téléphone personnel	
Téléphone Professionnel		Téléphone Professionnel	
Adresse Mail		Adresse Mail	
Autorité parentale	Oui - Non	Autorité parentale	Oui - Non

L'inscription est demandée en classe de..... A l'école

Coordonnée de l'école fréquentée avant cette inscription

Votre enfant a-t-il des frères et/ou sœurs scolarisé(s) à Essert Oui Non

Votre enfant bénéficie-t-il d'une dérogation intercommunale ? Oui Non

Votre enfant bénéficie-t-il d'une dérogation aux périmètres scolaires ? Oui Non

Date et signature du père

Date et signature de la mère

Liste des documents à fournir IMPERATIVEMENT avec votre fiche de demande d'inscription scolaire

- Un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF, téléphone, acte de vente ou contrat de location.... de moins de 3 mois)
- Livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant
- Copie des pages vaccinations dans le carnet de santé ou relevé de vaccinations délivré par le médecin
- Certificat de radiation si l'enfant est inscrit dans une autre école (à demander à l'école où l'enfant est inscrit).

Informations complémentaires

La commune ne traitera le dossier que s'il est complet, sinon il vous sera retourné. Elle vous transmettra un certificat d'inscription scolaire une fois votre enfant inscrit sur la base élève.